CANADA
MRC de L'Islet - Province de Québec
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE DE LESSARD

Avis public de révision de la liste électorale

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, M. Loïck Odon S. AHOUANSOU président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 15 septembre 2025
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :

- vous avez 18 ans accomplis;
- vous avez la citoyenneté canadienne;
- vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
- vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

- De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
  - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
  - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
    NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 282 Principale St-Cyrille-de-Lessard, QC, G0R 2W0

Jours et heures : Jeudi le 16 octobre 2025 de 13h00 à 16h 30
Vendredi le 17 octobre 2025 de 16h00 à 20h 00

4.1 Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

Moyen(s) pour présenter la demande : dg@st-cyrille-de-lessard.ca
Jours et heures : Mardi 14 octobre de 13h 00 à 16h 30
Mercredi 15 octobre de 17h00 à 20h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre le président d'élection ou encore le secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection
Adresse : 282 Principale St-Cyrille-de-Lessard, QC, G0R 2W0
Téléphone : 418 247-5186

Secrétaire d’élection
Adresse : 282 Principale St-Cyrille-de-Lessard, QC, G0R 2W0
Téléphone : 418 247-5186

Signature

Lieu : St-Cyrille-de-Lessard Date : 2025-09-22

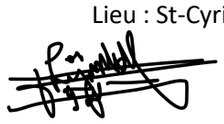

_____
Loïck Odon S. AHOUANSOU
Président d’élection